



CDD saisonniers pour la période estivale 2026

H/F

- Agent polyvalent de manutention (septembre)
- Aide-jardiniers (juillet et août)
- Agent polyvalent de maintenance (juin et juillet)
- Agent polyvalent des bâtiments - PERMIS B exigé (juillet et août)
- Maître-nageur sauveteurs (juillet et août)
- Agent de caisse piscine (juillet et août)
- Aide archiviste (juillet)
- Assistant ressources humaines (de mi-juillet à fin août)